ACADÉMIE
DE POITIERS
*Liberté*
*Égalité*
*Fraternité*

**Le cabinet de la Rectrice**

La rectrice de l'académie de Poitiers

à

Mesdames et messieurs les parents d'élèves

**Rectorat de l'académie de Poitiers**

**Cabinet de la rectrice**
TG n°2020_403

Tél : 05.16.52.63.65
Mél : cabinet.recteur@ac-poitiers.fr

22 rue Guillaume VII le Troubadour
CS 40625
86022 Poitiers Cedex

Poitiers, le 27 octobre 2020

Mesdames, messieurs,

Le 16 octobre à la sortie de son établissement scolaire, Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, a été lâchement assassiné pour avoir enseigné les valeurs de la République, la liberté de pensée et d'expression. Comme vous, j'ai été bouleversée par ce geste odieux. Je pense tout particulièrement à la famille de Samuel Paty, à ses proches, à ses collègues.

Cet attentat a suscité, au sein de toute la Nation et tout particulièrement dans la communauté éducative, une très forte émotion, de la colère, et parfois de la crainte.

Le projet de l'école républicaine est d'enseigner aux élèves les savoirs fondamentaux, leur inculquer l'esprit critique, transmettre les valeurs de la République. C'est notre responsabilité collective que l'école continue d'être fidèle à ces principes, à cet héritage de 300 ans ; en particulier dans les classes, où aucun sujet ne doit être exclu du questionnement scientifique et pédagogique.

Dans les semaines et les mois qui viennent, nous devons être soudés, nous devons être unis, nous devons être actifs : la démocratie et la République doivent l'emporter. L'unité des adultes est indispensable pour transmettre savoirs et valeurs aux élèves.

Le 2 novembre, nous aurons la possibilité de démontrer cette unité et de rendre hommage à Samuel Paty, rassemblés dans les écoles, les collèges, les lycées, en présence des élus de la République.

Ce temps organisé dans toutes les écoles, collèges et lycées de France comprendra trois moments (adaptés à l'âge des enfants) :

- **Un premier temps jusqu'à 10h**, qui permettra aux équipes éducatives de se réunir pour exprimer et partager leur émotion, pour envisager de manière collective l'accueil des élèves. **C'est pourquoi, <u>dans la mesure du possible</u>, je vous invite à prendre des dispositions pour que, exceptionnellement, vos enfants n'arrivent à l'école qu'à 10h**.

- **A partir de 10h,** les élèves seront accueillis en classe pour expliquer l'hommage rendu à Samuel Paty, engager une réflexion autour des valeurs de la République, de la liberté d'expression et du rôle de l'École.

- **Un troisième temps** consistera en un hommage solennel à Samuel Paty. Élèves et adultes se réuniront selon les modalités définies au sein des écoles et des établissements. Le directeur d'école ou le chef d'établissement procèdera à la lecture de la lettre de Jean Jaurès aux instituteurs et aux institutrices du 15 janvier 1888, au terme de laquelle, **à 11h15, une minute de silence sera observée**.

Pour accompagner de la meilleure des façons les élèves, et en particulier les plus jeunes, les contenus et les modalités seront adaptés à l'âge des enfants. De la maternelle au CE2, la séance dans la classe sera suivie d'un troisième temps différent qui pourra être un temps calme.

C'est dans une immense gravité que nous abordons cette rentrée des vacances d'automne. Nous devons rester unis pour que vive l'école de la République, notre bien commun à tous.

Je vous remercie de votre soutien pour permettre le bon déroulement de cet hommage national.

La rectrice de l'académie de Poitiers

Bénédicte Robert

Copie à :
- Jean-Jacques-Vial, secrétaire général d'académie
- IA-DASEN